



Canton
de
Champlain
Township

**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE PORTÉE GÉNÉRALE
MISE À NIVEAU – USINE DE TRAITEMENT DES EAUX
DE VANKLEEK HILL
INVITATION AUX COMMENTAIRES DU PUBLIC**

L'usine de traitement des eaux de Vankleek Hill dépasse actuellement les critères d'effluent que stipule l'Autorisation environnementale (anciennement nommée le certificat d'autorisation) du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique (de l'Ontario). Conséquemment, le Canton a identifié la solution préférée afin de corriger les problèmes identifiés.

Conformément aux exigences des projets de l'**annexe B** de l'**Évaluation environnementale de portée générale (municipale)**, le Canton rend disponible, à des fins d'examen public, le matériel d'étude et les plans. Le mardi 21 juin 2016, le public est invité à une séance d'information entre 16 h et 20 h à la salle du Conseil (948 est, chemin Pleasant Corner) à Vankleek Hill. Le consultant du Canton sera sur place afin de discuter des problématiques et des inquiétudes du public.

Les personnes intéressées disposent de 30 jours civils (suivant cet avis) afin de fournir des commentaires par écrit à la Municipalité. Veuillez adresser vos commentaires à la directrice générale, Hôtel de ville.

Si une personne ou un groupe nourrit des inquiétudes qui ne peuvent être résolues par la voie de discussion avec la Municipalité, cette personne ou ce groupe peut demander au ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique d'ordonner que le projet se conforme à la Partie II de la *Loi sur les évaluations environnementales* (communément appelée un Ordre, Partie II) qui traite de telles évaluations environnementales individuelles. Le Ministre doit recevoir de telles requêtes à l'adresse indiquée ci-dessous dans les 30 jours civils suivant cet avis. La directrice générale de la Municipalité doit aussi en recevoir un exemplaire. Si aucune requête n'est reçue d'ici le 8 juillet 2016, les travaux de mise à niveau de l'usine de traitement des eaux de Vankleek Hill iront de l'avant conformément au concept et selon la construction présentés dans la documentation de planification.

Ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique
135, avenue St. Clair
Toronto (Ontario) M4V 1P5

Cet avis est délivré le 8 juin 2016.

Paula Knudsen

Directrice générale / trésorière

Canton de Champlain

Tél. : 613.678.3003

Fax: (613) 678-3363